

9 ET 16 MARS 2008

ÉLECTIONS MUNICIPALES

BIHOREL AVEC VOUS

BENOIT PETEL

le programme



L'ÉCOLOGIE
Les Verts



**ENTRETIEN
AVEC
BENOIT PÉTEL**

L'équipe de «Bihorel avec vous» souhaite s'engager au service de Bihorel et de ses habitants sur les bases d'un contrat clair, de propositions concrètes.

Bihorel ville durable, ville citoyenne et vous ajoutez souvent ville unie...

Oui la philosophie politique qui anime notre liste donne toute sa place à une action publique volontariste dans des domaines comme la culture, le sport, l'environnement, l'école, l'action sociale notamment à destination des personnes âgées.

Il existe une vraie différence entre la municipalité actuelle qui ne s'engage pas, accepte l'opposition entre les quartiers et nous qui pensons qu'une municipalité a un rôle à jouer et qu'elle doit l'assumer.

Vous parlez beaucoup d'urbanisme...

Oui c'est une partie importante de notre programme. Mais notre conception de l'urbanisme est humaniste et non immobilière. Notre souhait est de repenser ENSEMBLE, quand cela est nécessaire, nos espaces de vie partagés, nos cheminements, l'accès aux commerces, aux écoles, avec le désir de les rendre plus agréables, mieux sécurisés pour tous à commencer par les plus fragiles d'entre-nous, les enfants ou les personnes âgées.

Et d'écologie...

Bien sûr, l'enjeu dépasse Bihorel mais il nous concerne directement.

Chaque acte de la commune, chaque acte de nos représentants à l'Agglomération peut contribuer à améliorer l'environnement dans lequel nous vivons. Il y a là une urgence qui doit maintenant se traduire non pas en mots mais en actes.

Beaucoup de projets sont présentés dans ce programme, est-ce réaliste financièrement ?

L'astuce pour un Maire qui fait peu consiste à dire qu'il n'a pas de moyens, que la ville est pauvre. C'est bien sûr faux. Bihorel n'est pas riche mais elle n'est pas pauvre. Des marges financières existent.



La première consiste à dépenser les budgets votés. Chaque année c'est plus de 40% des crédits d'investissement qui sont reportés. Au bout du mandat c'est plusieurs millions d'Euros qui n'ont pas été investis au service de la commune... Le second c'est de prendre acte que la France se caractérise par des financements multiples et des possibilités importantes de subventions.

Cette municipalité vit repliée sur elle-même sans chercher de financements pour appuyer ses réalisations. Ce sont des possibilités considérables qui existent, auprès de la Région, du Département, de l'Agglomération mais aussi de l'Etat ou de l'Union Européenne.

Le troisième point c'est de diminuer certaines dépenses ou de modifier certaines priorités. Il y a la gestion de la piscine, de nombreuses études qui ne débouchent sur rien, des dépenses énergétiques ou de fonctionnement trop importantes...

Quatrièmement, il faut mieux investir sur le capital humain. La première capacité d'agir d'une commune, c'est son personnel.

Les objectifs politiques doivent être clairs, les moyens mis au service de l'administration pour atteindre ces objectifs adéquats.

Enfin nous savons Claude Taleb et moi dans nos responsabilités respectives comment la même somme d'argent public peut déboucher sur des résultats très différents.

Quelle sera votre première décision ?

La première décision politique sera de prendre un arrêté pour interdire la traversée des camions dans Bihorel. Ainsi, nous signifierons que cette situation n'est plus acceptable et que tout le monde doit se mettre autour de la table pour déboucher sur des solutions au plus vite.

> BENOIT PÉTEL

**41 ans, marié
fonctionnaire territorial
à la Région Haute-Normandie**

Bac B lycée Flaubert de Rouen
Licence d'histoire Université de Rouen
Master 2 conduite de projet culturel IEP de Grenoble

AUX COEURS DE LA VILLE

Les cœurs de la ville battent au rythme de leurs habitants. C'est pourquoi notre démarche d'aménagement et de développement urbain doit permettre à chacun, à travers ses affinités, ses complémentarités et ses singularités de profiter pleinement de Bihorel, dans toutes ses dimensions.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES

> **le plan de déplacement de la commune** doit être repensé afin d'assurer sécurité et accessibilité à tous les habitants.

Ce projet implique une participation de la population à chaque étape de la prise de décision

à ce titre, nous envisageons de réaménager l'axe principal de Bihorel afin de **favoriser les déplacements à bicyclette et à pied** (de la rue des Hauts Grigneux à la rue Carnot)

> les quartiers qui constituent Bihorel dans sa variété sont encore

trop isolés les uns des autres. **Il faut créer de nouveaux liens urbains et sociaux** afin que notre ville retrouve toute son unité et des possibilités de circulation entre les quartiers

> **l'approche des écoles et des services publics** doit être mieux sécurisée. Des aménagements seront donc entrepris (abris, cheminements protégés, arrêts minute...)

> **l'offre de transports en commun est aujourd'hui insuffisante.**

La ligne 20 mérite d'être développée et la gare SnCF d'être mieux desservie à certaines heures clés de la journée. Nous porterons ce projet auprès de l'Agglo

> au-delà de son application équestre **l'hippodrome doit être appréhendé comme un espace vert urbain** à part entière. A ce titre il nécessite des aménagements pour mieux **accueillir des activités de loisirs et de sport**

> pour répondre aux attentes de tous les habitants, un **projet de réaménagement**



et de valorisation paysagère, commerciale et urbaine englobera une zone allant de la rue du Général De Gaulle au centre Gascard et à la Grange

- > le Plateau des Provinces, sera revalorisé dans une démarche de type "écoquartier", par ailleurs, le carrefour entre la rue du Président Kennedy et la rue De Lattre de Tassigny sera réaménagé
- > sur le Chapitre une réflexion sera menée avec les commerçants

et les habitants pour parvenir à une solution partagée sur l'extension ou la modernisation du centre commercial et les aménagements d'entrée de quartier

- > un programme FISAC sera mis en oeuvre sur l'ensemble de la commune.
- > le commerce et les marchés de proximité seront redynamisés par l'accueil de nouveaux artisans et d'entreprises de l'économie durable

LES CAMIONS CA SUFFIT

Bihorel est aujourd'hui une zone de transit dense, particulièrement quand le tunnel de la Grand Mare est fermé. La pollution dépasse les limites admissibles, le risque d'accidents, à l'heure où les enfants rejoignent les écoles, est insupportable.

Nous demanderons au Préfet d'interdire le tunnel aux poids lourds entre 7 heures et 9 heures et nous prendrons un arrêté d'interdiction de traversée des poids lourds sur la commune afin d'accélérer les décisions de fond indispensables pour remédier aux problèmes de trafic de marchandises et de déplacements domicile-travail.

SEMER AUJOURD'HUI RÉCOLTER DEMAIN

Bihorel est réputée pour sa qualité de vie. Nous la voulons demain encore plus douce à vivre et reconnue pour son excellence et son exemplarité écologique. Chacun a le devoir et la possibilité d'agir au quotidien pour l'avenir de la planète. La municipalité doit aussi jouer sa partition pour relever les défis du réchauffement climatique et pour remettre de la nature dans la ville.

LES PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le bilan carbone de la commune, réalisé dans les 6 premiers mois de mandat, permettra d'établir un plan climat, afin de diminuer notre dépendance au pétrole et ainsi de **réduire pour tous, les émissions de CO2, et les factures de chauffage et frais de déplacement.**

Habitat et mobilité

> isolation écologique, **économies d'énergie et usage des énergies renouvelables** (solaire, photo-voltaïque...) dans tout le patrimoine communal

> **conseils aux particuliers** qui souhaitent économiser

l'énergie et passer aux renouvelables

> **télé gestion de l'éclairage public** et reconversion des véhicules municipaux

> co-financement d'un diagnostic énergétique du parc de logement social

> **végétalisation** des terrasses et **récupération** de l'eau de pluie

> obtenir de l'Agglo l'amélioration des fréquences de bus

> participer au service de prêts de **vélos de l'Agglo** et

soutenir l'achat de **vélos à assistance électrique**

> **proposer de nouvelles lignes** nord sud et entre les communes des plateaux

> **réaliser une piste cyclable** continue du Chapitre à l'Hôtel de Ville

> **créer des parkings-relais** à proximité des terminus de transport en commun

> **s'associer** au site internet de **covoiturage** du Département

Nature et jardins

> réalisation d'un **inventaire de la faune et de la flore**



en collaboration avec des scientifiques et des associations de protection de l'environnement

- > **création de nouveaux espaces verts** sur le Plateau des Provinces, arbres et végétaux, jardins potagers ou floraux au pied d'immeubles, chemins végétalisés reliés au parc de l'Argillère entre autres
- > conforter le rôle de carrefour vert du Parc de l'Argillère en **obtenant le label "parc écologique"**
- > valorisation des jardins familiaux en jardins de la

bio-diversité/saveurs en aidant l'association des jardiniers à soutenir les pratiques respectueuses de l'environnement

- > **mettre en place des actions pédagogiques avec les écoles**
- > **aider à l'installation d'un maraîchage biologique** à destination de la restauration scolaire et de consommateurs locaux
- > installer des **ruches**
- > mise en place de **formations au jardinage biologique** pour les jardiniers amateurs

UNE NOUVELLE POLITIQUE DES ESPACES VERTS

Une "gestion différenciée" sera mise en oeuvre. Cette nouvelle approche de l'entretien et de la création des espaces verts et naturels consiste à concilier embellissement, respect des équilibres naturels, préservation des ressources, de l'eau, de l'air, des sols. Elle met en oeuvre des actions comme l'élimination progressive, grâce à des techniques alternatives, de l'usage des pesticides pour l'entretien des parcs, terrains de sport et cimetières, la plantation d'essences locales, la préférence au fleurissement par des vivaces et fleurs sauvages plutôt que par des annuelles... Elle s'appuie sur la formation et la motivation des services.

LES FORCES DE L'ÂGE

La solidarité ne doit plus être un vain mot. Il est urgent de réaffirmer que le lien social est le meilleur moyen d'atteindre une certaine harmonie au-delà des différences de générations, de cultures et de conditions de vie. Apprendre à mieux vivre ensemble est plus que jamais un enjeu citoyen pour aujourd'hui et pour les générations à venir.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le lien social

appelle souvent une médiation, des possibilités de se rencontrer, de partager, de faire des choses ensemble au-delà de nos différences. Pour cela il faut que des conditions existent et que des actions soient mises en œuvre comme :

- > la création d'un lieu à vocation multiple permettant d'accueillir des activités associatives, culturelles, périscolaires, municipales, multimédia. Ce lieu prendra place au cœur du Plateau des Provinces
- > la mise en place d'une médiation professionnelle pour accompagner les porteurs de projets notamment les jeunes en

appui d'une commission composée d'élus, d'habitants, d'acteurs associatifs

- > un soutien accru, notamment financier aux structures associatives agissant dans le secteur social,
- > la formation des personnels municipaux en charge de l'action sociale

Nos aînés

La prise en compte de nos aînés dans les politiques publiques doit sortir du cadre des promesses sans lendemain et se traduire en mesures concrètes comme :

- > la mise en œuvre d'un diagnostic de l'habitat permettant d'envisager des modifications spatiales

des lieux d'habitation ou des aménagements domotiques sécurisant la vie quotidienne

- > la mise en place d'ateliers sur la sensibilisation et la pratique de l'outil informatique et multimédia
- > le développement des soins à domicile, du portage de repas, de visites régulières et de toutes mesures favorisant le maintien à domicile dans de bonnes conditions
- > la mise en place d'un conseil et d'un accompagnement aux bonnes pratiques diététiques et nutritionnelles
- > la création d'un conseil des seniors permettant de



recueillir leurs avis, leurs propositions pour eux-mêmes et pour la collectivité

- > la mise en place d'une **politique favorisant, pour ceux qui le souhaitent, des cohabitations intergénérationnelles** permettant à des jeunes (étudiants par exemple) d'habiter dans des maisons occupées par des personnes âgées, leur apportant à la fois une présence et d'éventuels revenus complémentaires
- > la mise en place d'**ateliers lecture, de sorties culturelles collectives**
- > la mise en place d'un réseau de **visiteurs à domicile bénévoles**.

- > **la rénovation** des appartements du foyer Tamarelle

la Jeunesse et la petite enfance

- > création d'un service de garde d'enfant à domicile
- > création d'une **halte garderie** sur le Plateau des Provinces
- > mise en œuvre d'un véritable **projet pédagogique, culturel et diététique** pour le centre de loisirs et la crèche halte garderie
- > développement de moyens adaptés pour le centre de loisir

LA SOLIDARITE EN ACTE

L'accompagnement des personnes âgées est au cœur des compétences du Département. C'est donc en prenant appui sur le Schéma «Bien vieillir en Seine-Maritime» et en complément de celui-ci que nos actions seront développées.

La philosophie de notre action réside principalement dans le développement de mesures favorisant le maintien des personnes âgées à leur domicile. Les résidences médicalisées ne peuvent être développées qu'en partenariat étroit avec le Département et dans une logique intercommunale. Au-delà des promesses démagogiques et sans lendemain qui sont régulièrement faites par l'équipe actuelle, c'est dans cette perspective que nous nous situons pour agir réellement et efficacement au service de nos aînés.

PORTER LA VOIX DES BIHORELLAIS

Dans un souci de réactivité et d'ouverture, il est temps pour nous de faire évoluer l'action municipale et de l'adapter aux besoins des Bihorellais. Au programme : plus de transparence, des actions évaluées et une coopération accrue avec les communes voisines et l'ensemble des partenaires institutionnels à l'échelle départementale et régionale.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES

Modernisation de l'action municipale

Face à des dossiers de plus en plus complexes et techniques, l'action municipale doit savoir se moderniser et s'adapter ; pour ce faire, nous mettrons en place

- > un plan pluriannuel d'investissement permettant de **gérer des réalisations sur plusieurs années** et de sortir de la spirale absurde des crédits votés non dépensés
- > un **contrôle de gestion interne** sur les actes de dépenses et le suivi des marchés
- > **une démarche qualité** (type **iso 14001**) dans un souci de satisfaction des habitants et d'optimisation de l'organisation des services de la Mairie
- > **une réforme interne des procédures de marchés publics** intégrant des cahiers des charges en matière environnementale
- > un tableau de bord d'analyse financière permettant d'**anticiper à cinq ans l'évolution des finances de la ville**
- > une systématisation de la **recherche de financements extérieurs**, subventions (Europe, Etat, Région, Département)



- > un **audit** de l'ensemble des marchés, contrats, conventions, Délégations de Service Public conclues (ex : la piscine Transat)
- > un élu en charge du personnel et de la **modernisation du fonctionnement de l'administration municipale**

Transparence et démocratie locale

L'ensemble des actes de la commune doit être connu et la population impliquée et informée des grandes décisions politiques de la ville, pour cela nous prendrons plusieurs mesures dont :

- > l'instauration d'une **garantie de réponse à 72 heures à toute question** formulée à l'équipe municipale ou à l'administration
- > la **mise à disposition de la population de toutes les informations financières** de la commune (marchés publics, budget, compte administratif, contrats de DSP etc), notamment sur Internet
- > la diffusion d'analyses d'impacts sur la qualité de vie collective, l'environnement et les finances locales de tous les grands projets d'investissement
- > la **création d'un droit de saisine** du Conseil municipal pour toute requête ou pétition d'intérêt communal soutenue par 50 habitants

- > la mise à l'étude d'une procédure de budget participatif permettant aux habitants d'opérer certains choix d'investissements
- > la possibilité d'organiser des **référendums locaux** sur des sujets d'intérêt communal
- > la **représentation de l'opposition** dans certaines structures intercommunales comme celle de la piscine.
- > la mise en œuvre de permanences régulières de l'administration municipale et des élus dans les quartiers de la ville
- > la **mise en ligne** de l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux et des principaux documents budgétaires financiers et contractuels de la ville
- > la tenue régulière (au moins deux par an) de **réunions d'informations** dans les quartiers de la ville
- > la **création de conseils de quartier et d'un conseil des seniors**

Information municipale

L'équipe municipale doit donner une information, faire des comptes rendus de ce qui s'est passé, pour cela nous envisageons :

- > la mise en place d'un bulletin municipal **privilegiant l'information**

en amont plutôt que les comptes rendus ainsi que la mise en exergue des ressources de la commune (activité associative ou commerciale)

- > la mise en œuvre d'un guide pratique annuel présentant la vie de la commune, ses associations, clubs, commerçants
- > la **suppression de la publicité** dans les supports municipaux
- > **développement de l'E@dmistration** pour faciliter l'accès aux démarches administratives
- > la mise à disposition d'une **lettre électronique** municipale d'information

NON À LA FUSION ! OUI À LA COOPÉRATION

La volonté de fusion avec Rouen relève d'un archaïsme et de calculs politiques sans intérêt pour Bihorel et ses habitants.

A l'heure où la taxe professionnelle est depuis des années collectée par l'agglomération de Rouen, cette fusion n'apporterait rien et ferait en revanche disparaître bon nombre de services publics de proximité sur la commune.

Nous la dénonçons donc et prônonons à l'inverse le développement de coopération là où cela est nécessaire et pertinent (culture, sport, transports...).

L'ACCÈS À TOUS LES SAVOIRS

Dans toutes les dimensions de l'école, du sport, de la culture et de la vie associative, les apprentissages et les échanges sont source d'épanouissement et d'émancipation. Notre engagement dans chacun de ces domaines est une évidence avec une priorité accordée dans un premier temps à la vie scolaire et périscolaire.

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES

Pour l'école

- > **financer de manière plus importante** des projets scolaires et périscolaires
- > mise en place d'une **aide aux devoirs encadrée**
- > proposition au Rectorat de la **prise en charge par la commune des cours de langues** aux niveaux maternelle et primaire
- > **mise en oeuvre de cours de langues**, en temps périscolaire ou lors des jours sans école, sur les bases d'un programme en cohérence avec le «cadre européen commun de référence».
- > mise à disposition de moyens supplémentaires pour mettre en place, sur les bases d'un projet, sur les temps du midi, des **activités d'éveil et de loisirs** (culture scientifique, sport, littérature.)
- > mise en place d'une **politique de qualité des repas** prenant en compte la dimension culturelle, diététique, écologique.
- > **aménagement et mise en sécurité**, dans une démarche concertée, des accès aux écoles
- > soutien à l'**amélioration des pratiques préventives à la santé** (brossage de dents, lavage de mains...)
- > **recrutement d'un coordinateur des activités périscolaires** et de la liaison avec les enseignants
- > la mise en oeuvre d'un **Espace Numérique de Travail** facilitant les échanges entre écoles, les enfants, les enseignants et les parents
- > **rénovation des toilettes** des écoles afin de protéger l'intimité des enfants et leur hygiène.
- > **encouragement aux rencontres entre les écoles** sous différentes formes (défi-lecture, chorale, théâtre ou autres formes d'expression.)



S'OUVRIR POUR SE DÉVELOPPER

La ville de Bihorel se positionnera au niveau de l'Agglomération pour que la culture et certaines infrastructures sportives (piscines) soient de la compétence d'agglomération.

Cette compétence permettrait le développement cohérent et équitable de réseaux de médiathèques, d'établissement de pratique artistique notamment.

Pour la culture

- > **prise en compte des revenus** des foyers dans les tarifs de cours des pratiques artistiques
- > accompagner et soutenir les projets développés par les associations culturelles
- > **développer une politique de l'accès au livre** et à la lecture notamment en lien avec les écoles et les centres sociaux (heures de contes et de lecture)
- > mise en place de collaborations intercommunales voire départementales pour l'accès aux prêts de livres, pour **créer des rencontres**

régulières autour de la littérature et du livre

- > soutenir des **manifestations autour du livre**
- > développement de propositions de **spectacles jeunes publics**

Pour le sport

- > bâtir avec chaque section des conventions pluriannuelles permettant de pérenniser et de **mieux les accompagner dans leur développement**
- > établir un diagnostic sur les infrastructures sportives actuelles et leur utilisation afin de prévoir d'éventuels **aménagement complémentaires** (tennis, basket-ball, football...)

- > **mettre en œuvre pour les jeunes de 6 à 10 ans une activité de loisirs multi sports** leur permettant de pratiquer et de découvrir plusieurs activités sportives
- > développer l'**offre de sports loisirs à destination des adultes**
- > favoriser la **création d'une section de gymnastique pour enfant**
- > organiser annuellement une **fête du sport** permettant à tous de découvrir et de pratiquer les différentes activités sportives
- > **mise en oeuvre d'une manifestation sportive populaire avec les communes limitrophes**

L'ÉQUIPE

Diriger c'est savoir déléguer et faire confiance.

**Cette liste est composée de 29 personnes,
15 hommes et 14 femmes.**

**Des professions, passions, parcours, profils différents
et complémentaires.**



**Benoit
PÉTEL**
41 ans, marié
Attaché territorial à la
Région Haute-Normandie



**Martine
LACONDE**
50 ans, mariée
4 enfants
Architecte Urbaniste



**Claude
TALEB**
49 ans, 2 enfants
Chargé de mission
développement durable



**Jean-Michel
ARGOULLON**
53 ans, marié
3 enfants
Ingénieur chimiste



**Michèle
ARSON**
69 ans, 3 enfants
Retraîtée de l'Éducation
Nationale



**Michel
ARSON**
65 ans, 3 enfants
Retraîté de l'Éducation
Nationale



**Guillaume
AVISSE**
34 ans, 2 enfants
Chargé d'études dans
une mutuelle d'assurance



**Etienne
BISSON**
50 ans, marié
3 enfants
Conseiller technique



**Annick
BONNEAU**
54 ans, mariée, 3 enfants
Professeur d'économie
au Lycée Jeanne d'Arc



**Christine
DIDILLON**
40 ans
Mariée
4 enfants



**Angelina
DIONISI**
19 ans
Étudiante en IUT
journalisme



**Firouze
DJOUBRI-MICHEL**
30 ans
Mariée, 1 enfant
Coordinatrice de projet

BONUS

Retrouvez sur le blog tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur cette équipe sans jamais oser le demander.

www.bihorelavecvous.com



Monique DUBECQ
51 ans, 4 enfants
Professeur de mathématiques



Marc DUFEU
50 ans
Conseiller clientèle à la Caisse d'Épargne



Fred DUVAL
43 ans, marié
2 enfants
Scénariste



Marie-Hélène GARNIER
41 ans
Comédienne et metteur en scène



Rachelle GODOT
34 ans, mariée, 2 enfants
Juriste en droit public de formation



Luc JOLLY
47 ans
1 enfant
Délégué pharmaceutique



Loïc LUCAS
24 ans
Docteur en physique



François MAIRE
68 ans, marié, 2 enfants
Retraité, horticulteur à la Ville de Rouen



André MIGNON
56 ans
Marié, 2 enfants
Cadre à la Poste.



Estelle PÉTEL
38 ans
Mariée, 2 enfants
Fonctionnaire territoriale



Nicolas SCHMITE
60 ans
Directeur d'un centre pour SDF au CCAS de Rouen



Denis STALIN
57 ans
Préretiré



Martine SENSE
60 ans
Institrice retraitée



François SWIETEK
50 ans
Directeur d'agence bancaire à Paris



Joëlle TEKIN
59 ans, mariée,
Professeur retraité de l'INSA de Rouen



Angélique TURPIN
38 ans
Mariée, 2 enfants
Fonctionnaire territoriale



Edith WOLBERT
50 ans
Assistante de Direction au Conseil Régional



INFORMEZ-VOUS
EXPRIMEZ-VOUS

BLOG(GER)

Consultez toutes les infos sur le projet
et sur la liste "Bihorel avec vous" sur
www.bihorelavecvous.com

Inscrivez-vous à l'**electro-hebdo**
(et le mail bien sûr : bihorel2008@yahoo.fr)

ASSISTEZ ET PARTICIPEZ AUX REUNIONS PUBLIQUES

L'équipe de Bihorel avec vous organise de nombreuses réunions,
rencontrons-nous pour dialoguer, débattre et construire ensemble
l'avenir de Bihorel.

mardi 19 février à 20h30
Education et culture
salle du Chapitre

lundi 25 février à 20h30
au foyer municipal
En présence d'Alain Le Vern
Président de la Région
Haute-Normandie

dimanche 2 mars à 14h
La promenade verte
départ devant le centre
commercial du Chapitre

SOUTENEZ NOTRE PROJET

Rejoignez le comité de soutien présidé par
Sophie Dionisi. Créé pour la liste "Bihorel
avec vous" autour de Benoit Pétel et Claude
Taleb, ce comité permet de montrer qu'au-
delà des 29 candidats, beaucoup de Biho-
rellais seront présents sur le terrain pour
accompagner la nouvelle équipe municipale
dans son projet.
Vous pouvez adhérer au comité de soutien sur
www.bihorelavecvous.com et nous adresser

des dons pour nous permettre de mieux faire
connaître nos idées et notre programme.
Ceux-ci font l'objet d'un crédit d'impôt de 40 % (pour
un versement de 40 euros, vous bénéficiez d'un
crédit d'impôt de 16 euros).

Envoyez vos dons par chèque à l'ordre de :
Sophie Dionisi, mandataire financier de Benoit
Pétel, 1 rue Faidherbe 76420 Bihorel

Merci d'avance de votre soutien



L'ÉCOLOGIE
Les Verts